

109-451-02 HIVER 2010

ÉDUCATION PHYSIQUE

Plan de cours

COURS : VOLLEYBALL

PROGRAMME: Tous les programmes – formation générale commune

DISCIPLINE : 109 Éducation physique- ensemble II

Pondération : Théorie : 0 Pratique : 2 Étude personnelle : 1

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDONNATEUR DU DÉPARTEMENT	BUREAU	noste 🕾	⊠ courriel
Hélène Morin	AR-2	6731	helene.morin@college-em.qc.ca
Claude Paul	AR-2	6710	claude.paul@college-em.qc.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

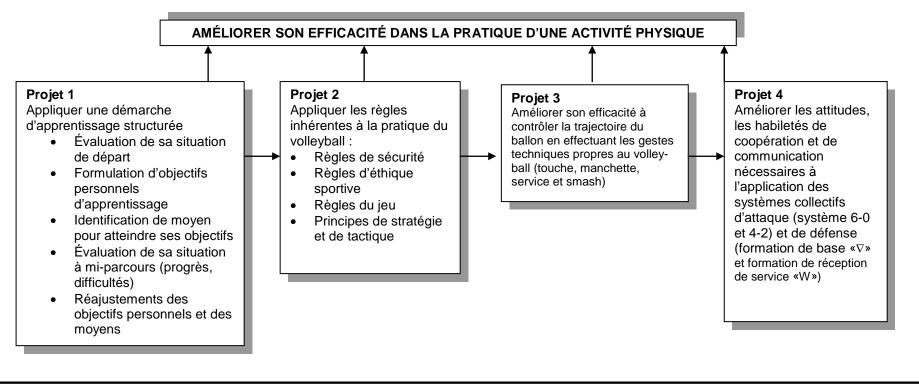
1.0 PRÉSENTATION DU COURS DE VOLLEYBALL

Ce cours n'est préalable à aucun cours et n'a pas de co-requis. Cependant il doit précéder, avec un cours de l'ensemble 1, le cours de l'ensemble 3.

Le cours de volley-ball est un laboratoire dans lequel le participant expérimente et s'approprie une démarche d'apprentissage structurée dans le but de développer les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour relever avec plaisir et valorisation les défis que propose ce sport d'équipe et pour en apprécier toute la beauté.

En plus de développer son efficacité et son aisance dans la pratique du volley-ball, le participant acquiert une méthode, des outils et des attitudes qui lui permettent d'intervenir de manière organisée et efficace sur l'amélioration de ses habiletés et sur toute situation d'apprentissage dans laquelle il peut vouloir s'engager.

SCHÉMA DE L'ACTIVITÉ



2.0 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Pour plus d'information sur les cours d'éducation physique au collégial, veuillez vous référer au site web du département d'éducation physique : http://ww2.college-em.qc.ca/dept/educationphysique/

L'éducation physique et la formation générale

Avec les autres disciplines de la formation générale, l'éducation physique contribue au développement des habiletés, des connaissances et des attitudes nécessaires pour s'intégrer à la société comme individu lucide, responsable et actif. Elle contribue à divers degrés aux buts de la formation générale :

- ◆ La capacité de développer une pensée autonome et critique sur son mode de vie et sa santé
- ♦ La conscience de ses responsabilités envers soi et les autres
- ♦ L'application des savoirs à l'analyse de situations et à la détermination de l'action
- La prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé
- La conceptualisation
- ♦ L'analyse et la synthèse
- ♦ La maîtrise de méthode de travail
- ♦ Le développement de l'autonomie

En tout → 3 ensembles

Les cours offerts en éducation physique sont partagés en trois ensembles. Pour obtenir les trois unités en éducation physique, l'étudiant devra réussir un cours de chaque ensemble. Il n'y a pas de préalable aux cours des ensembles 1 et 2. Par contre, la réussite des deux premiers ensembles est préalable à l'ensemble 3.

Ensemble 2

A l'aide d'une méthode de travail par objectifs personnels, l'étudiant intervient avec succès sur l'amélioration de ses habilités motrices. Il développe un sentiment de compétence et d'efficacité dans l'apprentissage qu'il aborde avec confiance et plaisir.

Particularité des cours d'éducation physique au collège Édouard-Montpetit

Les cours d'éducation physique ne comblent pas les besoins d'activité physique de l'étudiant. Afin de mieux performer à l'école et pour favoriser le développement des compétences en éducation physique, il est fortement suggéré aux étudiants de rechercher dès leur entrée au collège des façons d'être régulièrement actif en dehors de ses cours d'éducation physique.

Afin de contrer les effets dévastateurs de la sédentarité, tous les cours comportent de façon régulière une activité ou une routine d'exercices exigeant un effort soutenu et vigoureux avec un accent particulier sur le développement de la composante cardiovasculaire que l'étudiant est aussi invité à prendre en charge dans sa pratique hors cours.

Au terme de l'ensemble 3, donc à la fin de sa démarche en éducation physique au collégial, l'étudiant devra démontrer une condition physique cardiovasculaire lui permettant d'atteindre le seuil de réussite dans une épreuve ou un test critérié.

OBJECTIF MINISTERIEL Ensemble 2 (code 0065)

AMÉLIORER SON EFFICACITÉ LORS DE LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE.

Renseignements liés à la pondération (0-2-1)

- 0 → temps hebdomadaire consacré aux apprentissages théoriques
- 2 → temps hebdomadaire consacré à la pratique d'activités physiques
- 1 → temps hebdomadaire consacré au travail personnel

Formule du cours

Cours de trente (30) heures réparties à raison de 2 heures consécutives par semaine et auxquelles s'additionnent 15 heures de travail personnel hors cours à raison d'environ une heure par semaine.

3.0 PLANIFICATION DU COURS

Projet 1 : Appliquer une démarche d'apprentissage structurée

Objectifs, durée	Stratégie (méthode, contenu)	Résultats attendus (normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel)	Évaluation (mode, modalités, date)
Évaluer sa situation au départ et élaborer des objectifs personnels en lien avec les besoins d'apprentissage à court terme et	Utilisation d'outils (fiches d'observation, d'autoévaluation) à l'aide desquels le participant peut identifier ses forces et ses faiblesses	Identification des besoins d'apprentissage (les aspects de l'activité qui nécessitent le plus d'amélioration).	Compléter dans sa fiche cartonnée, le relevé initial de ses habiletés motrices ainsi que ses objectifs personnels de départ, tant pour les passes que les	Cours 2 à compléter : Fiches d'apprentissage 5 points
les gains d'efficacité souhaités à long terme. Ce sous-projet met en place la base de la démarche et aura été complété dans le premier tiers de la session.	donc les éléments qui doivent être améliorés pour obtenir des gains d'efficacité. Les fiches sont utilisées pendant et après diverses situations d'activité, d'exercice et de jeu et aident le participant à développer une juste	Formulation d'objectifs personnels en lien avec les besoins d'apprentissage, les capacités et aptitudes. Mention des moyens pour atteindre les objectifs (hypothèse de travail). Production d'un relevé intermédiaire	manchettes. De plus choisir 2 objectifs à améliorer pour chacun des éléments suivants : attitude, communication et coopération. Compléter dans sa fiche cartonnée le relevé intermédiaire de ses habiletés motrices ainsi que de ses attitudes	Cours 4 à compléter : Fiches d'apprentissage 5 points
Ce sous-projet se déroule durant le deuxième tiers de la session. Il permet au participant de mettre à l'essai son projet d'apprentissage, d'en évaluer la justesse et de l'ajuster.	perception des connaissances, des attitudes et des habiletés (technique et tactique) requises et à identifier parmi celle-ci ses priorités. Méthode de formulation d'objectifs (à	mettant en évidence les progrès réalisés depuis le relevé initial. Identification des objectifs à court terme qui ont été atteints et de ceux qui n'ont pas été atteints. Identification des facteurs auxquels il attribue les difficultés.	de base et de ses habiletés de communication et de coopération. Suite à cette démarche, corriger le tir et choisir 2 objectifs à améliorer tant en technique passe, manchette que pour ses habiletés de communication	Cours 6 à compléter : Fiche concernant l'attitude de base ainsi que les habiletés de communication et de coopération. 5 points
	préciser) Le participant travaille à la mise en œuvre de son projet d'apprentissage (expérimentation personnelle, travail avec un pair, atelier avec le	Formulation de nouveaux objectifs à court terme davantage adaptés aux besoins, capacités, aptitudes et rythme d'apprentissage. Choix de nouveaux moyens pour remplacer ceux s'étant avérés	et de coopération que ses attitudes de base.	Cours 8 à compléter Fiche d'apprentissage 5 points
	professeur, application d'exercices prescriptifs ou de progression, etc.) Le participant évalue ensuite les progrès réalisés dans la poursuite de ses objectifs à l'aide de fiches conçues à cette fin.	inefficaces		Cours 13 à compléter Fiche d'apprentissage 5 points
	Contenu étudié : Méthode de formulation d'objectifs geste technique : passe,			
	manchette attitude de base stratégie de base			Total des points pour ce projet : 25 points

Projet 2 : Appliquer les règles du volleyball

Objectifs, durée	Stratégie (méthode, contenu)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel)	Évaluation (mode, modalités, pondération, échéance)
Démontrer sa compréhension des règles inhérentes à la pratique de l'activité. Ce sous-projet est réparti sur toute la session et contribue avec les deux autres sous-projets à l'amélioration de l'efficacité dans la pratique de l'activité	Capsules théoriques, lecture de notes de cours permettant au participant de s'approprier les principales règles inhérentes à la pratique de l'activité Sécurité Éthique sportive Règles du jeu Règles techniques Règles tactiques et stratégiques	Démonstration par le participant de sa capacité à respecter et appliquer les règles en situation d'activité ou, à tout le moins, de sa connaissance des principales règles, des systèmes et des formations de base. Examen 1 : théorie : positions 123456, règles du jeu, formations « W» et «∇». Examen 2 : théorie : système 4-2	Lecture des notes de cours TEXTE COOP # 26 638	Critère 1.5 Examen 1, (10 points) Théorie Semaine 5 Examen 2, (10 points) Théorie Semaine 12 Total des points pour ce projet : 20 points

Projet 3 : Améliorer son efficacité à contrôler la trajectoire du ballon en effectuant les gestes techniques propres au volleyball (placement, touche, manchette, service et smash)

Objectifs, durée	Stratégie (méthode, contenu)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel)	Évaluation (mode, modalités, pondération, échéance)
Améliorer son efficacité à contrôler la trajectoire du ballon en effectuant les gestes techniques propres au volley-ball (touche, manchette, service et smash)	L'ensemble de la démarche (le travail effectué avec les fiches et les ateliers pratiques en classe) amène le participant à améliorer sensiblement ses habiletés motrices (passe, manchettes, etc.) Formation de base (∇) et réception de service (W)	dans le test d'habileté de fin de session avec ses résultats du début de la session.	Pratique hors cours suggérée Résoudre en équipe les problématiques de placement	Évaluation pratique de la précision de 10 trajectoires de manchettes avec cible Test initial → cours 4 Formatif Test final → cours 13 10 points Placement et Transition du «W» au «∇» 15 points Total des points pour ce projet : 25 points

Projet 4 : Améliorer les attitudes, les habiletés de coopération et de communication nécessaires à l'application des systèmes collectifs d'attaque et de défense.

Objectifs, durée	Stratégie (méthode, contenu)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel)	Évaluation (mode, modalités, pondération, échéance)
Améliorer les attitudes et les habiletés de coopération et de communication nécessaires à l'application efficace des systèmes collectifs d'attaque et de défense	et à contribuer de façon efficace à l'exécution de tâches collectives complexes en situation de jeu, des tâches qui demandent des habiletés de concentration, d'organisation, de coopération et de communication Observation, jeu simulé / dirigé Système 6-0 et 4-2 Formation de base (∇) et réception de service (W)	Le participant avec ses équipiers démontre une amélioration ou un certain degré d'efficacité dans les situations de construction d'attaque et dans le positionnement collectif en situation de jeu.	Le travail effectué à partir de fiches aura permis au participant de réaliser certains apprentissages essentiels à une implication efficace dans l'exécution de tâches collectives complexes.	Évaluation par observation des étudiants en situation de jeu par le professeur Formatif → cours 8 à 12 Sommatif → cours 14 et 15. Construction d'attaque 30 points Total des points pour ce projet : 30 points

4.0 SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Objectif d'apprentissage	Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Quand	Pondération
Projet 1	Fiche à compléter Fiche à compléter	Individuel et en classe Individuel et en classe	Cours 2 Cours 4	5 points 5 points
	Fiche à compléter Fiche à compléter Fiche à compléter	Individuel et en classe Individuel et en classe Individuel et en classe	Cours 6 Cours 8 Cours 13	5 points 5 points 5 points
Durlat 0	Examen théorique 1 (objectif et courtes réponses)	Individuel au gymnase au début du cours	Cours 5	10 points
Projet 2	Examen théorique 2 (objectif et courtes réponses)	Individuel au gymnase au début du cours	Cours 12	10 points
Declar 2	Évaluation de la précision de 10 trajectoires de manchette	Test individuel d'habileté avec cible	Cours 4 Cours 13	Formatif 10 points
Projet 3	Évaluation de la formation «W» et de la formation « ∇ » au moment du service par observation du professeur	Individuel, pour 15 situations de jeu	Cours 8 à 10	15 points
Projet 4	Évaluation de l'efficacité en construction d'attaque et en positionnement défensif par observation du professeur	En équipe, pour 30 situations de jeu	Cours 14 et 15	30 points

LE SEUIL DE RÉUSSITE EST DE 60 %

5.0 POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES ET DÉPARTEMENTALES

Tout étudiant inscrit au collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnelle et s'y conformer. Notamment, la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, les conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant, la Politique de valorisation de la langue française, la Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence, les procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes. Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : www.college-em.qc.ca. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée. Pour l'éducation physique, certaines contraintes tiennent compte de la nature des cours et des implications au niveau de l'apprentissage.

Remise des travaux et correction

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et aux moments fixés. L'étudiant est informé à l'avance des critères de correction et de la pondération d'un travail ou d'un examen.

Retard pour la remise d'un travail

La pénalité pour le travail remis en retard est de 10% de la valeur du travail par jour ouvrable de retard pour tout travail valant au moins 10% de la note finale. Lorsqu'il s'agit de fiches d'activités hebdomadaires, la perte sera de 1 point par jour de retard.

Présentation matérielle des travaux

L'étudiant remet des travaux propres et dactylographiés ou imprimés à partir de traitement de texte sur l'ordinateur. Les brouillons ne sont pas acceptés. Il s'agit d'une exigence de forme qui autorise le professeur à refuser le travail ou à en retarder l'acceptation jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite. Le retard à remettre le travail dans une forme acceptable est alors soumis à la pénalité prévue pour cette éventualité. (PIÉA, 6.2.5.2)

Qualité de la langue française

L'étudiant doit présenter ses travaux en un français correct. Il s'agit d'une exigence de forme qui autorise le professeur à refuser un travail ou à en retarder l'acceptation jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite. (PIÉA 6.3.1) Le retard à remettre le travail dans un français correct est alors soumis à la pénalité prévue pour cette éventualité.

Plagiat

Tout manquement à l'honnêteté intellectuelle, de même que toute tentative de collaboration à une telle action entraînent la note «0» (zéro) pour l'examen, le travail ou l'activité d'évaluation en cause. Dans ce cas, le professeur en fait un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études. (PIÉA, 6.6.1)

Révision de notes

L'étudiant qui s'estime lésé dans l'évaluation de son travail ou examen peut demander la révision de sa note en cours de session ou la révision de sa note finale conformément aux dispositions de l'article 6.6.2 de la PIÉA.

Note de passage

La note de passage du cours est de 60%. Cette note minimale est accordée si l'étudiant a démontré qu'il a atteint les objectifs d'apprentissage du cours aux seuils fixés. (PIÉA, 6.5.2.1)

Présence au cours

La présence au cours est obligatoire.

Absence

Toute absence est portée au dossier de l'étudiant quelle que soit la raison.

L'étudiant ne peut cumuler plus que 2 absences (équivalent à 4 heures de cours) qui ne sont pas justifiées par des raisons graves.

Dans tous les cas, il ne s'agit pas d'une autorisation de congé mais d'une mesure qui reconnaît à l'étudiant un droit limité à s'absenter.

Une 3^{leme} absence non reprise et <u>non justifiée par une raison grave</u> entraînera une exclusion du cours. Un avis sera acheminé à l'adjoint responsable au Service des programmes. L'étudiant pourrait être amené à justifier son absence par un billet écrit indiquant la ou les raisons de son absence.

Reprise

Le professeur favorise le rattrapage quand cela est possible. Le professeur efface l'absence du dossier de l'étudiant lorsque l'étudiant reprend un cours manqué selon les conditions et les modalités précisées par le professeur.

Une absence justifiée par des raisons majeures acceptées comme telles par le professeur et pour laquelle on n'a pu offrir d'activité de rattrapage ne pourra être comptabilisée aux fins de sanction. Par contre, si l'étudiant ne reprend pas le cours manqué alors qu'il en a la possibilité, son absence est considérée comme non motivée et sera comptabilisée.

Retard

Les retards sont enregistrés. Le professeur peut refuser l'accès au cours en cas de retards répétés ou abusifs. Une absence est alors portée au dossier de l'étudiant.

Départs hâtifs

L'étudiant doit assister au cours jusqu'à la fin pour que sa présence soit enregistrée.

Modalités d'application

La politique de présence s'applique aux cours seulement et non aux activités d'évaluation sommative, auquel cas la PIÉA s'applique.

EN CAS D'ABSENCE PROLONGÉE POUR DES RAISONS GRAVES et lorsque le rattrapage n'est pas possible, l'étudiant doit aviser son A.P.I. le plus tôt possible. Dans certains cas, l'étudiant peut obtenir, selon le cas, la mention IT (incomplet temporaire) ou la mention IN (incomplet permanent) en conformité avec l'article 6.5.1.4 de la PIÉA et ainsi éviter l'échec.

Niveau d'engagement

Il est demandé à l'étudiant de s'impliquer activement dans la démarche du cours en donnant à sa participation une allure dynamique et enthousiaste.

Un comportement démontrant un niveau d'engagement inacceptable (sécurité) ou insuffisant (non participation aux activités pratiques d'apprentissage) peut être une cause de renvoi du cours et de refus d'accès par la suite.

L'étudiant doit établir une communication positive et respectueuse avec le professeur et les autres participants de son groupe, à défaut de quoi, il lui sera demandé de changer son langage ou son comportement sinon il devra quitter le cours.

Le professeur peut refuser l'accès au cours à un étudiant qui ne dispose pas de la tenue adéquate ou du matériel requis tel qu'indiqué au plan de cours. Une absence est alors enregistrée.

Un étudiant invité par son professeur à quitter le local doit récupérer ses effets et sortir tout de suite.

Droit d'appel

Un étudiant qui s'estime lésé lors de l'application de l'article 6.3.4 pourrait en appeler à l'adjoint responsable au Service des programmes.

Présence aux activités d'évaluation sommative

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

Toute absence non motivée pour des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeur, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour la dite activité. Des pièces justificatives peuvent être exigées.

Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par l'enseignant, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre l'enseignant et l'étudiant. (PIÉA 6.2.5.1)

6.0 MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

<u>Tenue vestimentaire obligatoire</u> : chandail à manches courtes (pas de camisole), culotte de sport courte ou pantalon de survêtement, sous-vêtement de soutien, chaussettes, chaussures de gymnase avec lacets attachés, casquette interdite, bijoux interdits

Précisions sur l'engagement de l'étudiant dans l'activité d'apprentissage :

- ♦ L'étudiant est ponctuel. Il se présente un peu à l'avance, en tenue adéquate et avec le matériel exigé.
- Il applique les règles du savoir-vivre dans ses rapports avec les autres.
- Il contribue au déroulement sécuritaire de l'activité.
- Il contribue à la mise en place d'une ambiance de travail efficace, sérieuse, détendue et agréable.
- ◆ Il applique les consignes relatives à l'exécution des tests et des exercices de façon rigoureuse.
- Il enregistre méthodiquement les observations demandées sur les fiches
- Il rencontre son professeur dans les périodes de disponibilité indiquées pour toute question ayant rapport avec le cours.

7.0 MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

Matériel obligatoire : cadenas, crayon de plomb, porte document, accessoires d'hygiène personnelle (douche)

Documentation obligatoire : Texte COOP # 26638

8.0 MÉDIAGRAPHIE

En référence à la bibliothèque Cahier de l'entraîneur, Fondements et entraînement, Fédération de volley-ball du Québec, 1995 Cahier de l'entraîneur II, Fédération de volley-ball du Québec, 1987 Livre de règlements, Volley-ball Canada, 1999-2000

9.0 CALENDRIER DE TRAVAIL

Semaine	
1	Plan de cours, jeu dirigé, formation des équipes, règles de fonctionnement, Texte Coop #26638
2	Touche et manchette, révision et observation diagnostique. Vigilance, système 6-0, et formation réception en « W ». Prendre la fiche d'apprentissage.
3	Manchette, révision et observation diagnostique. Service, révision. Jeu et observation. Transition formation en ∇ (ou en « V »). Fiche d'apprentissage à remettre, 5 %
4	Premier test : manchette. Jeu dirigé. Prendre la fiche d'apprentissage
5	Passe en touche et manchette. Construction d'attaque. Jeu dirigé. Transition du W au ∇. Fiche d'apprentissage à remettre, 5% – Examen théorique, 10 %, (règlement, 6-0, W et ∇)
6	Travail d'équipe sur les acquis de base : passe, manchette, attitude et coopération. Introduction au système 4-2. Jeu dirigé : la communication, le premier contact, la transition. Prendre la fiche d'apprentissage.
7	Tournoi des deux classes. Observation en jeu, transition du W au ∇. Fiche d'apprentissage à remettre, 5%
8	Expérimentation du 4-2 en jeu. Début des évaluations individuelles sur le positionnement et le déplacement, 15%. Prendre la fiche d'apprentissage.
9	Expérimentation du 4-2 en jeu. Travail d'équipe et résolution de problème (passeur). Fiche d'apprentissage à remettre, 5% Évaluations individuelles - suite (15%).
10	Exercices de construction d'attaque. Jeu dirigé. Fin des évaluations individuelles sur le positionnement et le déplacement - suite (15%).
11	Préparation formative à l'évaluation finale, match examen. Poursuite du travail collectif.
12	Résolution collectif défensif. Examen théorique, 10 %, (système 4-2, règlement)
13	2e test, manchette (10%). Jeu dirigé (construction d'attaque et transition du W au ∇, dans le système 4-2). Prendre la fiche d'apprentissage.
14	Début du tournoi interclasse et de <u>l'évaluation finale (construction d'attaque), 30% Fiche d'apprentissage à remettre, 5%.</u>
15	Fin du tournoi interclasse et de <u>l'évaluation finale, 30%</u> - (suite)